



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du Vendredi 20 janvier 2017 à 20h00 en Mairie

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Thomas BETH, Claude BLANCHET, Julien BRENIERE, Henriette COLLET, Laurence DESLANDES, Claude FABRE, Noredine FRIH, Véronique GENSUL, Xavier LONG, Sonia MARMUGI, Stéphanie ROUX.

Membres excusés : Sophie GOURCEAUX pouvoir donné à Jean-Marie BARRAL.

Membres absents : Eric LIONS, Isabelle PALMARINI.

Secrétaire de séance : Claude FABRE

ORDRE DU JOUR :

1. Document d'urbanisme : transfert de la compétence plan local d'urbanisme à la Communauté de communes de Serre-Ponçon
2. Représentants de la Commune au SIVU de l'eau potable de l'Embrunais
3. Validation du document unique
4. Questions diverses

Mise au vote du Compte-rendu du conseil municipal du 22 décembre 2016

Le compte-rendu du conseil municipal du jeudi 22 décembre 2016
est adopté à 11 voix pour et 2 abstentions.

1. Document d'urbanisme : transfert de la compétence plan local d'urbanisme à la Communauté de communes de Serre-Ponçon

L'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, dite «loi ALUR», a instauré le transfert de la compétence plan local d'urbanisme (PLU) des communes aux intercommunalités à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi.

La commune de Châteauroux ayant déjà engagé la révision de son PLU et souhaitant poursuivre cette démarche, le Conseil décide de refuser le transfert de compétence.

Le refus du transfert de la compétence PLU à la Communauté de communes est adopté à l'unanimité..

2. Représentants de la Commune au SIVU de l'eau potable de l'Embrunais.

Suite à l'adhésion de la Commune au SIVU, il convient de désigner les deux membres représentant la commune.

Jean-Marie BARRAL et Claude FABRE sont désignés avec 10 voix Pour, 2 Contre et 1 Abstention.

3. Validation du document unique

M le Maire a rappelé au Conseil le caractère obligatoire de l'évaluation des risques professionnels et de l'élaboration d'un plan d'actions de prévention par unité de travail. Il informe le Conseil que ce travail a été réalisé en collaboration avec le centre de gestion des Hautes-Alpes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Débat / Révision du PLU / PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)

Le PADD ne nécessite pas de vote du conseil municipal mais doit y être débattu. En ce sens il est proposé de faire un premier débat sur cette première version du PADD en vue de sa présentation aux personnes publiques associées le 9 février et de le mettre à disposition de la population, suite à cette réunion.

La conclusion de ce premier débat est que l'équilibre général du document n'est pas remis en cause, toutefois un travail de présentation et/ou formulation de certaines propositions pourrait être nécessaire.

Un second débat au sein du conseil municipal sur la deuxième version du PADD aura lieu par la suite. Le Bureau d'études CHADO a par ailleurs indiqué que le PADD pouvait être débattu jusqu'à 2 mois avant l'arrêt du projet de PLU.

4. Questions et informations diverses

- Information Conseil Communautaire de Serre-Ponçon

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'organisation des vice-présidences de la nouvelle communauté de communes de Serre-Ponçon.

Présidente : Chantal Eyméoud (Embrun)

1^{er} Vice-Président : Victor Bérenguel (Savines Le Lac)

2^{ème} Vice-Président : Christian Durand (Chorges)

3^{ème} Vice-Président : Jean Bernard (Baratier)

4^{ème} Vice-Président : Jean-Pierre Gandois (Crots)

5^{ème} Vice-Président : Pierre Vollaire (Les Orres)

6^{ème} Vice-Présidente : Valérie Grenard (Le Sauze)

7^{ème} Vice-Présidente : Marie-Jeanne Faure (Crévoux)

8^{ème} Vice-Président : Jean-Marie Barral (Châteauroux)

9^{ème} Vice-Président : Jean-Louis Gleize (Réallon)

- Embauches

M Le Maire informe le Conseil que, conformément aux discussions et délibérations prises en décembre, il a été procédé à l'embauche de M Nicolas Blanchard sur un poste à mi-temps pour un trimestre. M Blanchard pourra être appelé en renfort en cas de chute de neige.

M le Maire informe le Conseil que M Nicolas Michel actuellement en disponibilité a été recruté par le Centre de Gestion pour effectuer le recensement sur la Commune.

- **Subvention Cabanes Pastorales**

M le Maire informe le Conseil que contrairement à la demande initiale de la Préfecture qui demandait l'annulation et une nouvelle délibération, le Conseil n'aura pas à voter une nouvelle délibération. La demande de subvention est acceptée.

- **Motion départementale Zone d'ombre téléphonie mobile**

M le Maire informe le Conseil d'une motion prise par le Conseil Départemental concernant la mauvaise couverture du réseau de téléphonie mobile sur le département.

- **Eclairage Public**

M le Maire informe que les travaux de mise en sécurité du réseau d'éclairage public et de pose de dispositifs économes en énergie s'élèvent à environ 130 000€.

Ces dépenses devront faire l'objet d'une budgétisation au niveau de notre programme travaux et devront être prioritaires en fonction des urgences de sécurité.

- **Commission Appel d'Offres**

La prochaine commission d'appel d'offres se réunira le 25 janvier à 18h00.

Concernant les travaux pour l'agrandissement du cimetière, la DETR 2017 ouvrant la possibilité de financer ce type de travaux, un dossier de demande de subvention va être constitué.

- **Office de Tourisme Intercommunal**

Le Conseil est informé du retard pris dans ce dossier malgré le transfert de compétence au 1^{er} janvier 2017. La commune ne connaît toujours pas les modalités de transfert des personnels des anciens OT dans la nouvelle structure.

- **SMICTOM**

Le Conseil est informé de la disparition du SMICTOM de l'Embrunais-Savinois tel que nous le connaissions en application de la Loi NoTRE et de la création de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon. C'est cette dernière qui devient organisatrice de la collecte des déchets au travers d'une Régie à la seule autonomie financière.

- **Agenda communal**

Remerciements unanimes à Corine Clivio et Stéphanie Roux qui ont porté le projet.

- **Infos débroussaillage**

Suite au rappel préfectoral concernant les obligations de débroussaillage, une information à destination de tous les propriétaires sera affichée sur les panneaux d'information communaux et sur le site internet communal.

- **Petite enfance**

A la demande de plusieurs conseillers, un point sur la situation de la petite enfance sera donné lors du prochain conseil

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h50

**Le Maire,
J-M BARRAL**

